

Correction – Développement construit

La Libération invente la démocratie sociale

Brevet – Histoire-géographie · 3^e · Sujet d'entraînement

Sujet. Rédigez un développement construit d'une trentaine de lignes montrant comment les réformes de la Libération mettent en place une démocratie sociale en France entre 1944 et 1946.

1. Comprendre le sujet

« Montrer comment » t'invite à expliquer les moyens par lesquels la démocratie sociale est créée. Commence par définir la notion : une démocratie sociale ne se contente pas du droit de vote, elle garantit aussi aux citoyens une protection (santé, vieillesse, emploi) et donne un rôle économique à l'État. Les bornes vont de 1944 (programme du CNR, Libération) à 1946 (EDF-GDF, préambule de la Constitution). On attend l'origine du projet (le CNR), les nationalisations, la Sécurité sociale, les comités d'entreprise. Hors-sujet : développer le vote des femmes ou l'épuration, qui relèvent de la démocratie politique ; une phrase en introduction suffit.

2. Les repères à mobiliser

- 15 mars 1944 : programme du CNR, intitulé « Les Jours heureux »
- Décembre 1944 : nationalisation des houillères du Nord-Pas-de-Calais
- 16 janvier 1945 : nationalisation de Renault
- 22 février 1945 : création des comités d'entreprise
- 4 et 19 octobre 1945 : ordonnances créant la Sécurité sociale
- Janvier 1946 : Jean Monnet à la tête du Commissariat général du Plan
- 8 avril 1946 : loi créant EDF et GDF
- 27 octobre 1946 : préambule de la Constitution (droit à l'emploi, droit de grève)

3. Le plan

1. Un projet né dans la Résistance

- Le programme du CNR (15 mars 1944) réclame un plan de sécurité sociale et le retour à la nation des grands moyens de production
- Rompre avec la crise des années 1930 et avec Vichy ; le GPRF applique ce programme par ordonnances

2. L'État, acteur de l'économie

- Nationalisations : houillères du Nord-Pas-de-Calais (décembre 1944), Renault (janvier 1945), grandes banques, EDF-GDF (avril 1946)
- Renault nationalisé pour sanctionner la collaboration de son patron
- La planification : Jean Monnet et le Commissariat général du Plan (1946)

3. Protéger les travailleurs

- La Sécurité sociale (octobre 1945) : maladie, vieillesse, allocations familiales ; rôle d'Ambroise Croizat
- Les comités d'entreprise (février 1945)

- Le préambule de la Constitution de 1946 inscrit les droits sociaux

4. Le développement construit rédigé

À la Libération, en 1944, la France est ruinée par la guerre. Le gouvernement provisoire du général de Gaulle veut non seulement rétablir la République, mais aussi fonder une **démocratie sociale**, qui protège chaque citoyen. Comment la met-il en place jusqu'en 1946 ? Nous verrons son origine dans la Résistance, puis le rôle nouveau de l'État dans l'économie, enfin la protection des travailleurs.

D'abord, ce projet naît dans la Résistance. Le programme du Conseil national de la Résistance, adopté le **15 mars 1944** et intitulé « Les Jours heureux », réclame un « plan complet de sécurité sociale » et le retour à la nation des grands moyens de production. Les résistants veulent rompre avec la crise des années 1930 et avec Vichy, et le GPRF applique ce programme par des ordonnances.

Ensuite, l'État devient un acteur majeur de l'économie. Il **nationalise** des secteurs clés : les houillères du Nord-Pas-de-Calais en décembre 1944, Renault en janvier 1945 pour punir la collaboration de son patron, les grandes banques, puis l'électricité et le gaz avec la création d'EDF-GDF en avril 1946. En 1946, Jean Monnet prend aussi la tête du Commissariat général du Plan, chargé de moderniser le pays.

Enfin, la République protège les travailleurs. Les ordonnances d'octobre 1945 créent la **Sécurité sociale**, que met en place le ministre Ambroise Croizat : financée par les cotisations, elle couvre la maladie et la vieillesse et verse des allocations familiales. Dès février 1945, les comités d'entreprise donnent une voix aux salariés. Le préambule de la **Constitution de 1946** inscrit ces droits, comme le droit à l'emploi et le droit de grève.

Ainsi, de 1944 à 1946, la Libération fait de la France une démocratie sociale où l'État protège et investit. Beaucoup de ces acquis, comme la Sécurité sociale, font encore partie de la vie des Français aujourd'hui.

Le piège de ce sujet. Ne confonds pas démocratie sociale et démocratie politique : le vote des femmes ou l'épuration ne répondent pas au sujet. Évite aussi d'écrire que de Gaulle a créé seul la Sécurité sociale : c'est une œuvre collective issue du programme du CNR.